

Communiqué de presse

Le 20 novembre 2015

Dernière Assemblée générale de la CCI Nantes St-Nazaire pour l'année 2016

La CCI Nantes St-Nazaire a tenu, ce vendredi 20 novembre, sa dernière Assemblée Générale de l'année. Au cœur des échanges : le futur quartier de la santé autour du nouveau CHU à Nantes, le budget primitif de la CCI Nantes St-Nazaire pour 2016, et le point sur le dossier de l'Aéroport du Grand Ouest suite à la tenue du comité de pilotage du 30 octobre 2015.

En introduction de la séance, Jean-François GENDRON, Président de la CCI Nantes St-Nazaire, a tenu à rendre hommage aux victimes des attentats de Paris. Il a rappelé l'attachement des acteurs économiques aux valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité qui fondent le vivre ensemble dans notre pays. Concernant les problématiques de sécurité dans les entreprises à la suite de ces événements dramatiques, **la CCI a souhaité qu'un travail s'engage avec la Préfecture pour pouvoir diffuser aux PME et aux TPE les éléments d'informations nécessaires.**

Eric DELOBEL, Directeur général adjoint du Futur Aéroport du Grand Ouest, a fait le point sur le dossier à la suite des décisions de l'Etat relayées, par Henri-Michel COMET, Préfet de Loire-Atlantique, à l'issue du comité de pilotage du 30 octobre dernier. Deux points ont été plus particulièrement mis en exergue, à savoir la croissance du trafic qui fait de Nantes le 1^{er} aéroport en termes de croissance du trafic sur la période 2009-2014. La croissance devrait atteindre les 5% en 2015, confirmant et dépassant largement les prévisions de trafic faites à l'occasion du débat public. Aujourd'hui, nous sommes à 4,3 millions de passagers.

Le 2^{ème} point concerne **la qualité environnementale de ce projet tout à fait exemplaire dans le cadre de la COP 21, au regard du bilan environnemental de Nantes Atlantique.** En conséquence le début effectif des travaux devra pouvoir s'opérer dès que les impératifs de sécurité publique, liés à la lutte contre le terrorisme, sortiront de la phase critique que nous connaissons ces jours-ci. **Plus que jamais la réalisation de l'Aéroport du Grand Ouest est nécessaire au développement de nos territoires de l'ouest.**

La CCI a par ailleurs adopté son budget primitif 2016 à hauteur de 31,5 M€ intégrant un résultat négatif prévisionnel de 0,4 M€ Ce résultat est une nouvelle fois la conséquence directe de la baisse des ressources des CCI prévue par la Loi de Finances pour 2016. Cette situation a conduit à la mise en place d'un plan de départs volontaires qui devrait concerner un peu moins de 20 collaborateurs de la CCI. On observe 31% de baisse de la ressource fiscale en 4 ans.

Autre sujet abordé : les interventions de Philippe SUDREAU, Directeur général et Antoine MAGNEN, Président de la commission médicale, sur **le projet de CHU qui se déploiera dans le futur quartier de la santé sur l'île de Nantes.** Ce projet s'inscrit pleinement dans le cadre des nouveaux enjeux qui se présentent à la médecine dans les années à venir ; et en particulier pour les aspects **liés à la recherche et à l'enseignement en résonance avec l'ensemble des acteurs économique de la filière santé.** L'Assemblée de la CCI a souligné tout l'intérêt et l'importance de ce projet pour consolider et développer tout l'écosystème économique de la santé de la métropole. **En conséquence, la CCI va mettre en place, en lien avec le CHU, un groupe de travail avec des entreprises concernées par ce nouveau quartier de la santé qui va émerger.** Pour la CCI ce projet s'inscrit pleinement dans la dynamique et l'attractivité de notre territoire autour de projets structurants comme la future gare de Nantes, l'IRT Jules Vernes, ou l'aéroport du Grand Ouest. Pour Jean-François GENDRON, « *Il s'agit d'une chance majeure pour la métropole nantaise que d'avoir l'opportunité de construire l'hôpital du XXI^{ème} siècle* ».